

# *Dossier d'information pour être au point sur la campagne Wonderpoule*



**PMAF**



Protection mondiale  
des animaux de ferme

**Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)**

8 ter en Chandellerue

BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1

Tél: +(33) 3 87 36 46 05 - Fax: +(33) 3 87 36 47 82

Email : courrier@pmaf.org- www.pmaf.org



[www.œufs.org](http://www.œufs.org)

Ce guide est destiné à vous aider à agir efficacement lors de votre participation à la tournée d'information sur l'élevage des poules pondeuses de cet été. Il vous indique les instructions à respecter pour préparer et tenir un stand au nom de la PMAF avec notre mascotte « Wonderpoule ». Il vous apporte également des conseils pour une meilleure diffusion des informations et enfin, vous aide à répondre aux questions généralement posées sur notre mode de fonctionnement.

Vous allez représenter l'association cet été ... alors suivez le guide !

## *La campagne en quelques mots*

### **2012, ANNÉE DES POULES !**

Cette année, en raison de l'échéance de l'application de la directive qui établit les normes minimales de protection des poules pondeuses, la PMAF a décidé de réaliser une campagne de sensibilisation sur les conditions d'élevage de ces animaux.

A ce jour, **80%** des poules pondeuses sont élevées **en cages**. Ce mode d'élevage engendre des problèmes de bien-être, en raison notamment du peu de place disponible par poule et de la difficulté (voire de l'impossibilité) pour ces animaux d'exprimer certains comportements. Cela peut conduire à des **frustrations importantes** et des blessures néfastes à la santé et au bien-être de ces animaux.

### **LES MISSIONS DE LA PMAF**

Pour aider les poules pondeuses, la PMAF informe le grand public, oriente les éleveurs, les industries agro-alimentaires et les acteurs politiques.

Ce sont les consommateurs qui influencent les tendances des marchés ! Ainsi, les élevages alternatifs peuvent devenir la règle demain, grâce aux actes d'achats des consommateurs.

### **LE GRAND PUBLIC**

De nombreuses personnes ignorent encore les conditions de vie dans lesquelles évoluent les poules et les comportements qu'elles ont besoin d'exprimer : **vous leur en apprendrez beaucoup !**

Ignorez les réactions agressives et concentrez votre énergie vers les gens susceptibles d'entendre notre message.



## LE MATÉRIEL

- Tente PMAF sous laquelle une table sera installée
- Dépliants « Quels œufs choisissez-vous ? » et « PMAF »
- T-shirts PMAF
- Le costume de Wonderpoule
- La pétition à destination des maires
- Les bâches d'information



## LE JOUR DE LA MANIFESTATION

- Installation du stand à 9h
- Arrivée des bénévoles à partir de 9h30
- Brief des bénévoles : rappel du discours à tenir, mise en place de Wonderpoule
- De 10h à 14h : Tenue du stand
- 14h : venue du maire (s'il a accepté notre invitation) pour recevoir les pétitions en mains propres

Vous pouvez nous aider à porter le costume si vous le désirez, être une poule géante est une expérience intéressante à vivre ! N'hésitez pas à prendre des photos. Veuillez à ce que Wonderpoule ne soit jamais seule : un accompagnateur doit transmettre son message pour que sa présence soit efficace.

## DISCOURS À TENIR AU NOM DE LA PMAF

La PMAF travaille sur de nombreux dossiers (élevage, transport, abattage, formation des professionnels, le projet « Ferme de Vauquois »,...). Cependant, pour une communication plus efficace, il est préférable que votre discours soit axé principalement sur la directive qui entrera en application au 1er janvier 2012, sur les différents modes d'élevage des poules pondeuses et sur le code inscrit sur les œufs.



# Ce qu'il faut savoir sur les poules pondeuses

## LA POULE : UN OISEAU AVANT TOUT



La poule domestique *Gallus gallus*, aujourd'hui utilisée pour la production d'œufs descend de la poule rouge « de jungle » de l'Asie du sud-est. L'habitat naturel de cet ancêtre était une zone boisée, lui offrant abris et branchages pour se percher. A l'état sauvage, ces oiseaux pondaient 60 œufs par an. Ce n'est que depuis une soixantaine d'années qu'elles sont élevées de manière intensive. L'intensification de l'élevage, due à la mise en place de batteries de cages, a de lourdes conséquences sur le bien-être des poules. En effet, ces systèmes ne permettent pas

à l'animal d'exprimer les comportements normaux de l'espèce tels que picorer ou gratter le sol, prendre des bains de poussière, battre ou étendre ses ailes etc. De plus, cette intensification a eu pour conséquence d'orienter la génétique de ces animaux sur le taux de productivité des poules. Aujourd'hui, de par la sélection génétique, les poules pondeuses pondent jusqu'à 300 œufs dans l'année.

## LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES

Il existe 3 grands modes d'élevage de poules pondeuses. On trouve les élevages en cages, au sol et le plein air.

### Les élevages en cages :

A ce jour, deux types de cages existent : les cages conventionnelles et les cages aménagées. Au 1er janvier 2012, suite à la directive 1999/74/CE relative à la protection minimale des poules pondeuses, seules ces dernières seront autorisées.

- Les cages conventionnelles : elles permettent de loger quelques poules sur un sol grillagé et légèrement incliné. La superficie disponible par poule est de 550 cm<sup>2</sup>, soit l'équivalent d'une feuille de papier au format A4.
- Les cages aménagées : chaque poule dispose d'une surface de 750 cm<sup>2</sup>, un « nid » collectif et 15 cm de « perchoirs ».

### Les élevages au sol ou en volières :

Les poules sont élevées dans de grands bâtiments et la densité est limitée à 9 poules/m<sup>2</sup>. Elles ont à leur disposition un nid (au moins un pour 7 poules) et des perchoirs. Dans le cas des volières, les poules peuvent se déplacer entre plusieurs niveaux verticaux.

### Les élevages en plein air :

Les poules élevées dans ces systèmes disposent d'un abri et ont accès à un parcours extérieur. La densité est limitée à 9 poules/m<sup>2</sup> dans le bâtiment et chaque poule dispose d'au moins 4 m<sup>2</sup> de parcours extérieur.

	Cage conventionnelle	Cage aménagée	Au sol	Plein air	Biologique
Code œufs	3	3	2	1	0
Densité	18 poules/m <sup>2</sup>	13 poules/m <sup>2</sup>	9 poules/m <sup>2</sup>	0,25 à 9 poules/m <sup>2</sup>	0,25 à 6 poules/m <sup>2</sup>
Surface disponible / poule	550 cm <sup>2</sup> de surface utilisable	750 cm <sup>2</sup> (dont 600 cm <sup>2</sup> de surface utilisable)	1110 cm <sup>2</sup>	1110 cm <sup>2</sup>	1660 cm <sup>2</sup>
Nombre de poules / bâtiment	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	6 000 maximum	3 000 maximum
Accès plein air	NON	NON	NON	OUI (4 m <sup>2</sup> / poule)	OUI (4 m <sup>2</sup> / poule)

## EN RÉSUMÉ

**80%** des poules pondeuses sont élevées en **batteries de cages** en France (soit **36 millions d'animaux**). Ainsi, seules 20% des poules sont issus d'élevages dits alternatifs (élevages au sol (3%), élevages en plein air (12%) et élevages biologiques (5%)).

Au 1er janvier 2012, la directive **interdira** l'utilisation des **cages conventionnelles**. Ces cages offrent seulement l'équivalent de la surface d'une feuille A4 pour chacune des poules. D'ici la fin de l'année, ces cages devront être remplacées par des cages dites « aménagées ». Ces dernières offrent une surface utilisable supplémentaire de seulement **50 cm<sup>2</sup>** par poule et des **aménagements** (nid, perchoirs, zone de grattage).

Cette directive a été adoptée le 19 juillet 1999, ce qui a laissé un délai de 12 ans aux éleveurs pour aménager les cages. Pourtant, une enquête réalisée par l'ITAVI en 2008 a révélé que **74%** des exploitations possédant des cages non aménageables **ne pensaient pas être aux normes d'ici 2012**.

# Ce qu'il faut savoir sur les œufs

Depuis 2004, chaque œuf doit être imprimé d'un code dont le premier chiffre définit les conditions d'élevage de la poule qui l'a pondu. L'observation de la coquille d'un œuf suffit donc à connaître le mode d'élevage que l'on souhaite privilégier par notre achat.

## LE CODE SUR LES ŒUFS

0 = œuf de poule élevée en plein air, selon le mode d'élevage biologique

1 = œuf de poule élevée en plein air

2 = œuf de poule élevée au sol

3 = œuf de poule élevée en cage

L'achat d'œufs « plein air » favorise l'élevage des poules qui respecte leurs besoins comportementaux. De l'herbe et un espace arboré leur permettent d'explorer, de gratter le sol, de picorer ou encore de prendre des bains de poussière.



## *Ce qu'il faut savoir sur la PMAF*

C'est en 1994 que la Protection mondiale des animaux de ferme a été créée, afin d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage). Elle a été créée par Ghislain Zuccolo, actuel directeur. Basée à Metz, en Moselle, elle compte aujourd'hui 12 salariés. L'association agit à travers l'édition de documents, la réalisation de films, d'enquêtes de terrain, de campagnes d'information, d'organisation de conférences etc. Partenaire reconnu des pouvoirs publics et de la gendarmerie nationale, elle apporte avis et conseils à tous ceux qui sont chargés de mettre en œuvre ou de faire appliquer la réglementation qui protège les animaux d'élevage.

## *Comment aborder les gens ?*

*Savez-vous ce que signifie le code inscrit sur les œufs ?*

*Savez-vous comment reconnaître le mode d'élevage des poules pondeuses grâce aux œufs ?*

*Connaissez-vous la Protection mondiale des animaux de ferme ?*

*Voulez-vous vous faire photographier avec Wonderpoule ?*

*Souhaitez-vous interpellier votre maire sur les conditions de vie des poules pondeuses ?*

L'image que vous donnerez de vous-même est très importante et influencera le comportement du public. N'hésitez pas à soigner votre tenue vestimentaire !

Parlez au nom de la « Protection mondiale des animaux de ferme » et non pas au nom de la « PMAF ». Les codes sur les coquilles et les mentions en toutes lettres sur l'emballage font également partie de l'argumentaire indispensable.

Expliquez brièvement en quoi consiste la souffrance des poules de batterie et pourquoi il faut choisir les alternatives.

Il peut arriver que certaines personnes soient hostiles, qu'elles se moquent de vous ou même qu'elles soient agressives. Ignorez-les poliment et réservez votre énergie pour convaincre les autres. Dans tous les cas, gardez le sourire... et votre sang froid !

Proposez au public de se faire prendre en photo avec Wonderpoule ! Une bonne occasion d'expliquer le rôle de Wonderpoule et de distribuer des dépliants.

## *Les dates de la tournée 2011*

Samedi 16 juillet :

**NANCY, Place Maginot**

Lundi 18 juillet :

**BLOIS, Place Louis XII**

Mardi 19 juillet :

**POITIERS, Place Le Petit**

Mercredi 20 juillet :

**BORDEAUX, Place de la Victoire**

Jeudi 21 juillet :

**PAU, Place George Clémenceau**

Vendredi 22 juillet :

**MONTAUBAN, rue de la Résistance**

Samedi 23 juillet :

**MOULINS, Place d'Allier**

Lundi 25 juillet :

**BESANÇON, Place Pasteur**

